



Fondée en 1968, EBC compte parmi les plus importants entrepreneurs généraux en construction au Canada. Active dans les domaines du bâtiment, du génie civil, du terrassement et des travaux spécialisés, l'entreprise est à la fine pointe des technologies éconergétiques.

JEAN-SERGE D'AOUST, VICE-PRÉSIDENT CONSTRUCTION – BÂTIMENT CHEZ EBC INC. EN COMPAGNIE DE **MICHEL CÔTÉ**, DIRECTEUR DE PROJET SENIOR (À DROITE) ET **TOM FLOOD**, VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL ET DIRECTEUR GÉNÉRAL (AU CENTRE) CHEZ GROUPE MELIOR



Avec EBC inc.

Les grands projets résidentiels sont éconergétiques



« La division du Bâtiment d'EBC réalise des projets immobiliers dans les secteurs institutionnel, commercial, industriel et multirésidentiel, précise son vice-président, Jean-Serge D'Aoust. Nos clients

du secteur multirésidentiel sont des gestionnaires immobiliers d'envergure : des promoteurs privés proposant des immeubles à logements en location ou en copropriété, des propriétaires de résidences pour personnes âgées ou encore des sociétés d'habitation gouvernementales. »

De l'avis de M. D'Aoust, tous les clients du secteur multirésidentiel sont très intéressés par l'intégration de technologies d'efficacité énergétique à leurs bâtiments : « Leurs motivations peuvent varier, mais ils sont tous conscients de la valeur de ces technologies. Par exemple, pour les promoteurs de logements en copropriété, l'installation de thermostats électroniques augmente la valeur du logement et constitue un argument de vente additionnel. En général, cette caractéristique est soulignée dans les feuillets publicitaires du promoteur,

au même titre que les planchers chauffants ou les systèmes d'aspiration centrale. »

« Dans le cas des propriétaires de résidences pour personnes âgées, poursuit-il, c'est une question de rentabilité. Comme les coûts du chauffage sont généralement inclus dans les loyers, la moindre économie d'énergie a pour effet d'améliorer les bénéfices en fin d'année. Aux Terrasses Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, les 200 logements qui seront construits pour le compte du Groupe Melior seront tous équipés de thermostats électroniques », EBC recommande toujours l'installation de thermostats électroniques.

« Notre engagement en efficacité énergétique ne se limite pas à l'installation de thermostats électroniques, nous endossons aussi d'autres programmes », ajoute M. D'Aoust.

« L'efficacité énergétique et la conception de bâtiments verts ont la cote. À cet égard, l'appui financier apporté par les programmes d'Hydro-Québec joue un rôle très important en permettant de réduire la période de récupération de sommes investies dans des mesures éconergétiques », conclut M. D'Aoust.

Aide financière offerte par Hydro-Québec

Nouvelle construction résidentielle

Résidences unifamiliales, duplex et triplex

40 \$ plus taxes par thermostat électronique installé (*minimum de 4 thermostats, aucun maximum*)

Multilogements (quatre logements et plus), condominiums et résidences pour personnes âgées

90 \$ plus taxes pour les cinq premiers thermostats électroniques installés

20 \$ plus taxes pour chaque thermostat additionnel (*minimum de 5 thermostats, aucun maximum*)

Plus d'informations au www.hydroquebec.com/cmeq